

LE
MAUVAIS LANGAGE
CORRIGÉ,

OU

RECUEIL, par ordre alphabétique, d'expressions et de phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon ;

PAR ETIENNE MOLARD, INSTITUTEUR.

Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée de plus de 400 articles nouveaux.

Il est nécessaire d'étudier les défauts de langage et de prononciation qui sont particuliers à chaque province, et même aux villes qui se piquent le plus de politesse, afin de les faire éviter aux enfans.

ROLLIN, *Traité des études.*

A LYON,

Chez YVERNAULT et CABIN, Libraires de l'Académie de Lyon, rue St-Dominique, n.º 64.

A PARIS,

Chez { BRUNOT-LABBE, Libraire de l'Université
Impériale, quai des Augustins.
LENORMANT, Imprimeur-Libraire, rue
des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois.

1824.

A V I S.

Le titre de cet ouvrage en indique assez la nature et le but , pour dispenser l'auteur d'un avertissement ou d'une préface ; on ne pourrait s'en servir que comme de l'exorde d'un discours , pour solliciter la bienveillance des lecteurs ; mais quand on leur présente les moyens faciles de corriger leur langage et leur prononciation , n'est-on pas sûr de leur inspirer un grand intérêt , et d'acquérir quelque droit à leur reconnaissance ? Les livres utiles n'ont pas besoin d'une annonce fastueuse , ils se recommandent d'eux-mêmes. Renonçant donc à tout avis préliminaire , on se bornera à réfuter quelques ob-

a ii j

jections qui furent faites , lorsque parut , il y a 18 ans , la première édition de ce dictionnaire grammatical. A quoi bon , dirent plusieurs critiques , à quoi bon ce recueil de locutions vicieuses ? N'avons - nous pas assez de vocabulaires , sans en augmenter le nombre ? Ignore-t-on que les expressions qui n'y sont pas consignées , n'appartiennent point à la langue ? Le passage de Rollin , qui sert d'épigraphe à l'écrit qu'on publie , suffirait sans doute pour combattre cette assertion , et pour justifier l'auteur ; mais il faut répondre en forme. N'est-il pas vrai que celui qui , voulant s'assurer si un mot est français , ouvre le dictionnaire de l'Académie , et ne l'y trouve pas , ne sait que la moitié de ce qu'il veut savoir ? il lui reste à connaître le terme qui

doit remplacer celui que l'ignorance a forgé, et comment le chercher, quand on n'en soupçonne pas l'existence ? Il faut donc que la faute même fournisse le moyen de s'en corriger ; c'est l'avantage exclusif du *Dictionnaire du Mauvais Langage* : en y cherchant l'expression défectueuse, vous y trouvez celle que le bon usage réclame ; il vous conduit de l'erreur où vous étiez, à la vérité que vous ne connaissiez pas encore ; il vous éclaire sur des vices de locution que vous auriez conservés d'autant plus certainement, que vous les aviez adoptés, pour ainsi dire, en sûreté de conscience.

Il est encore un autre privilège qui n'appartient qu'à ce nouveau dictionnaire : non-seulement il fait connaître les mots altérés dans leur forme, leur

genre et leur nombre , mais aussi les tournures incorrectes ou contraires au génie de notre langue , et les fautes échappées à nos meilleurs écrivains ; on y trouve de courtes dissertations sur les points importants et difficiles de la syntaxe , et les décisions des grammairiens les plus distingués. Ce livre devient le recueil des arrêts qui ont été rendus par des juges éclairés ; car l'éditeur n'a d'autre mérite que d'avoir réuni en corps , à force de peine et de patience , ces discussions et ces jugemens, ainsi que les locutions dénaturées par le mélange des idiomes. En se livrant à un travail si ingrat , il a moins consulté son amour-propre que l'intérêt de ses concitoyens ; des écrivains supérieurs n'auraient jamais voulu s'occuper d'un ouvrage où il y a tant

de dégoûts à dévorer , et si peu de gloire à recueillir.

Passons à une objection qui semble plus spécieuse que la première. Pourquoi entreprendre un ouvrage qui n'a point de bornes , ont ajouté les mêmes critiques ? Comment réunir en un seul volume les erreurs communes à plusieurs provinces , tandis qu'une seule ville en présente une liste sans fin ? Ne sait-on pas que l'ignorance enfante chaque jour de nouvelles expressions ; que d'autres tombent en désuétude , et que celles qui faisaient autrefois les délices des gens du monde et les agrémens du style , rendraient ridicules aujourd'hui ceux qui s'en serviraient ? Comment suivre l'histoire de tant de vicissitudes dans nos mots , et les enfermer dans un petit cadre ?

Il est bien facile de réfuter cette objection. Quoi ! parce qu'il n'y a qu'un bon langage , et que les manières vicieuses de s'exprimer sont incalculables , s'ensuit-il, qu'on ne doive en relever aucune ? Parce qu'il n'y a qu'un chemin qui mène à la vérité , et qu'il y en a mille qui conduisent à l'erreur , serait-il ridicule de faire connaître ceux qui nous égarent le plus souvent ? Quoi-qu'il soit impossible de désigner toutes les fautes que le public commet , ce n'est pas moins une entreprise utile que de corriger les plus grossières et les plus générales , et c'est l'avantage que présente à chacun de nous le *Mauvais Langage corrigé*. Sans doute tout le monde ne fait pas les mêmes fautes ; mais il n'est personne qui , dominé par la tyrannie

de l'usage , n'adopte quelques locutions vicieuses , et cet ouvrage lui apprendra à les éviter. L'impossibilité d'en faire un tableau complet , ne prouve donc rien contre l'utilité qu'on peut retirer de ce livre ; et l'auteur aura rempli le but qu'il s'est proposé , si chacun y puise quelques connaissances grammaticales , et acquiert , en le lisant , plus de pureté dans son langage. Il faut convenir cependant que la bonne société est le meilleur livre pour apprendre à bien s'énoncer ; mais il n'est donné qu'à un petit nombre de personnes de le consulter , encore renferme-t-il quelques erreurs , contre lesquelles il est bon de se prémunir ; et ce Dictionnaire , quoique destiné à ceux qui n'ont pas le bonheur de vivre dans un monde choisi , et dont les études

ont été négligées , pourra néanmoins devenir utile , en quelques points , à cette classe privilégiée , dont le langage , généralement épuré , doit servir de modèle.

L'Auteur de ce Dictionnaire se croit obligé de prévenir ici le public , ainsi qu'il l'a déjà fait dans une note , que c'est par erreur qu'on a suivi l'orthographe de Voltaire , qui est en contradiction avec le principe qu'on a établi et développé à l'article *Maltois* ; mais l'ouvrage étoit déjà bien avancé , quand on s'est aperçu que l'Imprimeur avoit adopté un système que les grammairiens et les écrivains rejettent.

} LE

LE
MAUVAIS LANGAGE
CORRIGÉ,
OU
RECUEIL

*D'expressions et de phrases vicieuses ,
usitées en France , et notamment à Lyon.*



A

ON distingue deux sortes d'a , l'un bref et aigu , comme dans *bateau* , l'autre long et grave , comme dans *báton*.

A préposition prend toujours un accent grave , en quoi il diffère du verbe : il *a* des biens à vendre.

C'est à vous à qui j'en veux. Il y a un solécisme dans cette manière de s'exprimer , qui est très-familière. C'est donner à un seul verbe deux régimes de même

A

nature, ce que notre langue réprouve. Pour rendre la phrase régulière, il faut dire : *C'est à vous que j'en veux* ; alors on fait disparaître une des deux prépositions qui marquent le rapport de tendance ou de but. Boileau, si rigoureux observateur des règles de la langue française et du goût, a fait cette faute dans le premier vers d'une de ses plus belles épîtres :

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

Il fallait dire : *C'est à vous, mon esprit, que je veux parler*, en retranchant la deuxième préposition, qui tombe sur le même régime. Crébillon a péché aussi contre ce principe qu'un verbe ne peut avoir deux rapports semblables, à moins que ce ne soit par forme d'énumération.

Ce n'est que du tyran dont je me plains aux dieux.

Il fallait dire : *Que je me plains aux dieux.*

On emploie mal-à-propos la préposition *à*, au lieu du mot *de*. Ne dites pas, c'est la fille *à* Nicolas ; mais dites, c'est la fille *de* Nicolas. La préposition *à* marque un rapport d'attribution, et le mot *de*

exprime un rapport de dépendance ou d'extraction. Nous avons cependant quelques verbes qui sont suivis indifféremment de la préposition *à* ou du mot *de* ; on dit, *commencer à apprendre, commencer d'apprendre.*

Ne dites pas non plus : *Reviendrez-vous à bonne heure* ; mais dites, *de bonne heure.* On ne doit pas sous-entendre cette préposition dans la phrase suivante, et autres semblables : *Ma curiosité a failli être punie* ; dites, *à être punie.*

Qui a touché ce pot de confitures ? qui a touché cet argent ? dites : *Qui a touché à ce pot de confitures ? qui a touché à cet argent ? Toucher, signifiant manier,* n'est pas suivi de la préposition *à* ; dites : *Ne touchez pas cela ; mais quand il signifie ôter, retrancher, il l'exige.* Ne touchez pas *à* cette somme. Ne dites pas : *J'ai acheté ce cheval, ce meuble bon marché ; mais à bon marché, à bon prix.* Ne dites pas non plus : *Il a mis son mouchoir à sa poche ; mais dans sa poche. A la poche, dit quelque chose d'extérieur.* On met un bouton

à la poche , et l'on met son argent *dans* sa poche.

ABAJOUÉ, partie de la tête du cochon, depuis l'œil jusqu'à la mâchoire ; dites, *bajoue* ; s. f.

ABANDON. Acte par lequel un débiteur transmet à ses créanciers la propriété de ses biens ; dites, *abandonnement*. L'*abandon* est l'état d'une personne ou d'une chose délaissée : il a fait l'*abandonnement* de tous ses biens à ses enfans, et ses enfans le laissent dans l'*abandon*. En un mot, l'*abandonnement* est un acte, l'*abandon* est un état passif.

ABOUCHER, s'ABOUCHER, pour dire, se pencher en avant, se reposer sur la bouche. *Aboucher*, signifie se rencontrer dans un même lieu, pour conférer ensemble, ou bouche à bouche ; mais ce verbe ne s'emploie pas dans le premier sens. On ne dit pas non plus, *tomber à bouchon* ; il faut dire, tomber sur le ventre, ou sur le visage. Notre langue ne peut pas exprimer cette idée par un seul

mot, il faut absolument faire usage d'une périphrase.

ABSENTER. Ne dites pas, *j'ai absenté* ; mais *je me suis absenté*. Ce verbe se conjugue avec le verbe *être* dans ses temps composés. Remarquez cependant que cette façon de parler, *je me suis absenté*, signifie ordinairement qu'on s'est éloigné pour se soustraire à quelque poursuite.

ABSTRAIT. Un homme *abstrait*, celui qui ne fait pas attention à ce qu'on dit, à ce qu'on fait ; qui ne s'occupe pas longtemps de la même chose ; dites, *distrail*. Regnard a fait la comédie du *Distrail*. On confond souvent ces deux mots, *abstrait* et *distrail*. Le mot *abstrait* exprime une qualité considérée à part : la bonté est un terme *abstrait* ; un homme est *abstrait*, quand il est tellement occupé d'un objet, qu'il ne voit pas ce qui se passe autour de lui : Archimède était *abstrait*, lorsqu'on faisait le siège de Syracuse ; et qu'occupé à tracer des figures géométriques, il ne s'apercevait pas qu'on prenait la ville d'assaut. Un homme est *distrail*, quand, sans

être occupé, il ne voit rien, et ne fait attention à rien. Cet homme dont parle M.^{me} de Sévigné, qui, ayant versé dans un fossé, disait à ceux qui venaient lui donner du secours : Messieurs, qu'y a-t-il pour votre service ? était un homme *distrait* dans toute la force du mot. Telle est la distinction que l'abbé Girard, dans ses synonymes, établit entre ces deux expressions.

ACAGNARDIR, s'ACAGNARDIR. S'accoutumer à mener une vie paresseuse ; dites, *s'acagner*. Il *s'acagne* au coin du feu. Cette expression est familière ; le verbe est de la première conjugaison, et c'est par corruption qu'on s'en sert à la seconde.

ACCOMPAGNEUR. Celui qui accompagne lorsqu'on fait de la musique ; dites, *accompagneur*, s. m. S'il s'agit de celui qui accompagne en allant avec une personne, on se sert du verbe, j'aurai l'honneur d'*accompagner* madame ; car le mot *accompagneur* ne s'emploie jamais bien, en parlant de celui qui reconduit quelqu'un.

ACCOUCHER. Mettre un enfant au monde : *cette femme a accouché* ; dites , *cette femme est accouchée*. Le chirurgien accouche ; la femme est accouchée. Dans le premier cas , le verbe est actif ; dans le second , il est neutre , c'est-à-dire , sans régime.

A CELLE FIN QUE... Conjonction qui exprime le motif. Cette expression est du vieux langage ; dites , *afin que*.

A CHAS UN , A CHAS DEUX. Pour dire , *un à un , deux à la fois*. Autrefois on disait , *chas deux , chas trois* , ou ce qui tombe deux à deux , trois à trois ; mais jamais on n'a dit *à chas trois*. Expression d'écolier.

ACHIS. Mets composé avec de la viande ou du poisson haché. Ce mot s'écrit et se prononce avec une *h* aspirée. Dites , *le hachis* , s. m. *L'achis* est une plante.

ACQUERIR. Obtenir à prix d'argent ou de toute autre manière. On reproche aux Lyonnais de prononcer muet l'*e* de ce mot , qui doit être fermé , et marqué d'un accent aigu ; dites donc , *acquérir* , *acquê-*

reur. Cette erreur est très-commune au palais. Ce verbe est irrégulier, et prend deux *r* au futur et au conditionnel : *j'acquerrai*, *j'acquerrais*.

ACCOUDOIRE. Ce qui est fait pour s'y accouder. Ce nom est du genre masculin, et ne prend point d'*e* muet ; dites, avoir les bras sur un bon *accoudoir*, et non sur une bonne *accoudoire*.

ACHATTIR. Attirer par l'appât de la bonne chère. Dites, *affrioler*, *affriander*.

ACTER. Ce notaire *acte* bien ; dites, *rédige*, *stipule* bien.

ACULER. Ce verbe se dit mal-à-propos des bottes, des souliers qui s'abaissent par derrière, sur le talon ; dites, *éculer*. *Cet enfant écule ses souliers*. *Acculer*, signifie pousser quelqu'un, le réduire en un coin : *il l'a acculé* contre le mur.

AFFAIRE. Il est très-*affairé*. Quoique cette expression soit généralement répandue, elle n'en est pas moins vicieuse ; dites, il est très-*occupé*.

AFFANEUR. Ouvrier qui travaille à la

journée. Ce mot vient de l'Italien *affanno*, *peine* ; dites, *journalier* ; c'est un honnête *journalier*. Ce mot s'emploie aussi comme adjectif. On dit plus communément, *homme de peine*, *porte-faix*, *crocheteur*. Le *journalier* est celui qu'on emploie à la journée.

AFFRANCHISSAGE. Payer l'*affranchissage* d'une lettre ; dites, l'*affranchissement*, s. m. On dit aussi l'*affranchissement* d'une terre.

AGACIN. Espèce de calus ou de dureté qui vient ordinairement aux pieds ; dites, *cor*, s. m. Avoir des *cors* aux pieds. Le mot *agacin* est du vieux langage. Le peuple appelle *agacin* ce que les gens de l'art nomment *cor*, et ce que l'académie dit être une espèce de *durillon*.

AGE, AGÉ. Dans ces deux mots l'*a* est fort ouvert ; et prend l'accent circonflexe ; écrivez, le bel *âge*, un homme *agé*. Quelquefois l'*a* est grave sans accent, ainsi que dans *sable*, *table*, *fable*, *rable*, *diable*, *délabrement*. C'est l'usage qu'il faut consulter à cet égard.

ACI. Participe passé du verbe *agir*. Il

en a mal *agi* avec moi ; dites , il en a mal *usé* avec moi. On *use* de quelque chose ; on en *use* ; mais on n'*agit* pas de quelque chose ; on n'en *agit* pas. Ne dites pas non plus : quand *il a s'agi* de vos intérêts ; mais quand *il s'est agi* de vos intérêts. C'est le passif qu'on doit employer, et non l'actif.

AGOTIAU. Espèce de pelle creuse , à rebords , dont on se sert pour vider les bateaux ; dites , *écope* , s. f. Ce batelet fait eau de toutes parts ; il faut le vider avec l'*écope*. Le mot *agotiau* est usité par tous les bateliers de la Saône. C'est une dénomination locale.

AIDER. Secourir , soulager , s'emploie sans préposition : *aider* les malheureux. *Aider* à quelqu'un , c'est supporter ou partager son fardeau. *Aider* , signifiant *secourir* , veut un objet pour complément. On doit *aider* ses parens. *Aider* , signifiant *secourir* un homme trop chargé , veut la préposition *à* : *aidez-moi à* me charger. Je lui *aide* à relever sa charge. *Aide* , signifiant *secours* , est du genre féminin :

son *aide* est venue à propos. *Aide*, en parlant des personnes dont l'emploi consiste à être auprès de quelqu'un, pour servir conjointement avec lui et sous lui, est du genre masculin : il m'a donné de bons *aides*.

AIGLE. Oiseau de Jupiter, masculin : un bel *aigle*. *Aigle*, armoiries, féminin : *aigle impériale*.

AIGLEDON. Duvet de certains oiseaux du Nord, dont on fait des couvertures ; dites, *edredon*, subst. m. dormir dans l'*edredon*.

AIGUISER. Rendre pointu, rendre tranchant ; il faut prononcer l'*u* et l'*i* qui forment une véritable diphthongue, comme dans *aiguille*. *Aiguiser* un couteau ; il se dit aussi dans le sens figuré.

L'un sait d'un trait piquant *aiguiser* l'épigramme,

BOILEAU.

Dans le verbe *arguer* on fait entendre fortement la voyelle *u*, de manière que ce mot forme trois syllabes. Il convien-

draît de mettre le tréma sur l'*u*, pour éviter qu'on le prononçât comme *sarguèr*.

AIL. On est souvent embarrassé dans l'emploi de ce mot au nombre pluriel. Doit-on dire : Craignez-vous les *aïls*, ou craignez-vous les *aulx* ? Ce substantif et presque tous ceux qui finissent en *aïl*, en *al* et en *cau*, changent au pluriel cette terminaison en *aux*, et le mot dont il s'agit ne souffre pas exception ; mais il vaut mieux l'employer au singulier. On a mis de l'*aïl* dans cette salade. Les mots *camail*, *détail*, *sérail*, *éventail*, *mail*, *carnaval*, *bal* ne sont pas soumis au principe que nous venons d'établir. Ils ne changent pas leur terminaison au pluriel ; ils se contentent de prendre l'*s*.

AINSI, PAR CONSÉQUENT. Ces deux termes réunis forment un pléonasme vicieux, c'est-à-dire, que ces deux mots expriment la même chose ; l'un des deux suffit.

AIR. *Aller grand air et belle manière.* Expression proverbiale, qui signifie, faire trop grande dépense ; dites, *grand'erre*. Ce dernier mot est féminin.

AIR. Doit-on dire : Cette femme a l'air bon, ou a l'air bonne ? En d'autres termes l'adjectif doit-il se rapporter au substantif *air*, qui est du genre masculin, ou au mot *femme* ? Les sentimens sont partagés sur cette question : ceux qui soutiennent qu'il faut dire, cette femme a l'air *bon*, raisonnent ainsi : l'adjectif doit toujours être en rapport avec son substantif ; or, dans l'exemple cité, c'est le mot *air* qui régit l'adjectif ; car c'est l'air qui est *bôn*, et non pas la femme ; donc l'adjectif doit être employé au masculin. Les vers suivans confirment cette règle.

La vertu toute nue a l'air *trop indigent*,
Et c'est n'en avoir point que n'avoir point d'argent.

Ceux qui prétendent qu'il faut dire, *cette femme a l'air bonne*, s'appuient sur un pari de cent louis, fait en 1792, sur la question de savoir s'il fallait dire : *Cette soupe a l'air bonne*, ou *cette soupe a l'air bon*. M. Laharpe fut pris pour juge, et M. Domergue nous apprend que cet académicien jugea qu'il fallait dire : *Cette soupe a l'air bonne*. Voici sans doute la raison sur

laquelle il fondait sa décision. Quand on dit : *Cette soupe a l'air bonne*, il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : *Cette soupe paraît bonne ; cette soupe a l'air d'être bonne*. Les mots *a l'air* étant l'équivalent du verbe *paraît*, il s'ensuit que l'adjectif doit s'accorder avec le mot *soupe* qui est féminin ; ainsi il faut dire : *Cette femme a l'air bonne , spirituelle*, et non, elle *a l'air bon , gros , enceint*. Mais il n'en serait pas ainsi si l'on disait : *Cette femme a un air bon*, parce que dans *a un air bon*, le mot *air* est pris dans une acception restreinte, au moyen de l'adjectif *un* ; au lieu que dans cette façon de parler, *a l'air bonne*, le mot *air* est pris dans une acception étendue. Je crois que l'usage a décidé la question ; par-tout on dit : *Cette soupe a l'air bonne*. On peut éviter la difficulté, en remplissant l'ellipse, et en disant : *Cette soupe, cette femme semble bonne*. Je ne condamne aucune de ces deux façons de s'exprimer.

Le mot *air* est employé vicieusement dans cette phrase très-usitée : *Cette femme donne d'air ou de l'air à son père*. Le mot

air signifie bien quelquefois ressemblance ; on dit : *Ce jeune homme a l'air de son père* ; mais il est absurde de dire : *Il donne d'air à son père*.

AIRÉ. Qui est en plein air. Il se dit particulièrement d'un bâtiment : cette maison est bien *airée* ; dites , *aérée* , en mettant un accent aigu sur les deux premiers *e*. Ce qui a donné lieu à la corruption de ce mot , c'est qu'on l'a fait dériver du mot *air*, au lieu que les grammairiens veulent qu'on le prononce comme *aër* mot latin qui signifie la même chose. Nous avons adopté cette prononciation dans tous les mots qui en sont formés , tels que *aérien* , qui est d'air ; un corps *aérien* ; *aéromètre* , instrument pour mesurer l'air , etc.

AIS A CHAPLU. Petite table sur laquelle on hache les viandes et les herbes ; dites , *hachoir*, s. m. L'*h* est aspirée dans ce mot , c'est-à-dire , qu'elle a toutes les propriétés d'une consonne ; par conséquent elle ne souffre ni suppression de voyelle , ni liaison de consonne : *le hachoir*, *les hachoirs*.

ALCOVE. Ne dites pas un bel *alcove* ; ce mot est féminin.

Dans le réduit obscur d'une alcove enfoncée,

À L'ENTOURS. Je connais *ses à l'entours* ; dites, *ses entours*. *Entours* est un nom substantif, et *à l'entour* est une expression adverbiale.

ALICANT. Petite ville d'Espagne. Vin d'*Alicant* ; dites vin d'*Alicante*.

ALLER. Faut-il dire, *j'y vais*, ou *j'y vas* ? L'un et l'autre se disent ; cependant l'académie a décidé que le bel usage était pour *j'y vais*. On sait qu'un grammairien célèbre, touchant au dernier instant de sa vie, dit : *Je vais mourir* ; puis, se reprenant, il dit : *Je vas mourir*, l'un et l'autre sont usités ; et après avoir parlé ainsi, il expira. Quoique les meilleurs écrivains se permettent de dire, *je m'en vais* ou *je m'en vas le trouver*. Le mot *en* me paraît pour le moins inutile ; il serait plus régulier de dire, *je vais le trouver*.

On ne dira pas non plus, *aller de pied* ; mais *aller à pied*.

A l'occasion de ce mot , il convient de relever une faute plus grossière. On dit souvent : *J'ai plusieurs endroits à aller* ; ce qui signifie qu'on a à aller plusieurs endroits, expression absurde ; il faut dire : *Je dois aller dans plusieurs endroits.*

On doit observer que le verbe *s'en aller* est un verbe réfléchi , composé du pronom *se* , du mot elliptique *en* , et du verbe *aller*. Dans les temps composés , le mot *en* doit précéder l'auxiliaire ; dites , *je m'en suis allé* , et non , *je me suis en allé*.

ALLURÉ. C'est un jeune homme bien *alluré* , c'est-à-dire , qui a de l'allure ou qui est dégourdi. Le premier mot n'est pas français.

ALMANACH. Calendrier qui contient tous les jours de l'année. Il ne faut pas faire sentir le *ch* ; prononcez *almana* , s. m. On dit proverbialement : J'ai beau dire la vérité , on ne prend plus de mes *almanachs* , c'est-à-dire , on ne croit plus ce que je dis.

AMADOU. Mèche faite avec une espèce

de champignon. On fait de ce mot un nom féminin, quoiqu'il soit du genre masculin : cette erreur vient de ce qu'on termine ce mot par un *e* muet, et c'est une autre erreur ; dites, *du bon amadou*. Il y a une faute dans le second de ces deux vers :

Le briquet frappe la pierre,
L'amadou aussitôt prend.

Il faudrait dire : *Aussitôt l'amadou prend*.

AMANDRE. Fruit de l'amandier ; dites, *amande*, s. f. Un lait d'*amande*. *Amende*, punition, s'écrit par un *c*. Ces deux mots sont homonymes ; c'est-à-dire, qu'ils ont une prononciation semblable, une signification et une orthographe différente.

AMBRE. Arbrisseau dont les jets sont fort plians, et qui servent à lier ; dites, *osier*, substantif masc. *L'ambre* est un parfum ; mot dérivé de *ambra*, italien ; *ambar*, espagnol.

AMASSER. Prendre ce qui est à terre : j'ai *amassé* son gant ; dites, *ramasser*. Le mot *amasser* signifie communément, *faire*

un amas : le bonheur de l'avare est d'*amasser* des richesses. *Ramasser*, c'est, au sens littéral, relever de terre. On *amasse* des trésors ; on *ramasse* ce qui est tombé. *Ramasser* signifie aussi, traîner dans une *ramasse*.

EMMOURACHER, s'EMMOURACHER. Devenir amoureux, au point de perdre la raison ; dites, *s'amouracher*.

AMATEUR. Ce mot a-t-il un féminin ? faut-il dire, une femme *amateur*, ou une *amatrice* ? Il me semble que l'analogie nous autorise à donner un féminin à ce mot ; on dit, une *spectatrice*, une *actrice*, une *forcée créatrice* ; pourquoi ne dirait-on pas une *amatrice* ? Linguet et J.J. Rousseau en ont fait usage, et un mauvais jeu de mots ne doit pas l'exclure de notre langue. On objectera, peut-être, qu'on ne dit pas *autrice*, et qu'il ne doit pas être plus permis de dire *amatrice* : il y a beaucoup de différence : une femme qui fait un livre, est une femme extraordinaire ; mais depuis long-temps, et aujourd'hui plus que jamais, les femmes cultivent

leur esprit ; elles aiment les arts et les lettres ; il faut donc donner à ce mot une inflexion féminine , qui rende cette nouvelle idée. D'ailleurs *amatrice* vient du latin *amatrix* , et de l'italien *amatrice* .

AMOUREUX. Cette fille a un *amoureux* ; dites , un *amant*. L'*amoureux* est celui qui aime sans être aimé , ou même connu ; il se dit des choses comme des personnes ; l'*amant* est celui dont l'amour est partagé et approuvé. Il ne se dit pas des choses.

AMUSEUR. Qui s'amuse par-tout ; dites , *musard* , s. m.

ANCHE. Tuyau de bois qu'on met aux cuves et aux tonneaux , pour en tirer du vin ; dites , *cannelle* ou *canelle* , s. fém. Tirer du vin par la *canelle*. Une *anche* est une petite partie d'un instrument de musique à vent.

ANÉMONE. Fleur printannière ; dites , *anemone* , sans mettre d'accent sur le premier *e* , si vous suivez scrupuleusement l'académie et Gebelin ; mais Gullet et le grand vocabulaire emploient l'accent aigu , et l'oreille semble le réclamer.

ANGOISES. s. f. plur. Grande affliction d'esprit : les *angoises* de la mort ; ce mot doit s'écrire et se prononcer avec deux s : ce malade est dans les dernières *angoisses*.

ANICHON. Ce mot n'est pas français ; dites , *petit âne* , ou *ânon*.

ANILLE. Sorte de bâton , qui a , par un bout d'en haut , une petite traverse , sur laquelle les vieillards et les infirmes s'appuyent pour marcher ; dites , *béquille* ou *potence* , s. f. Le mot *anille* est de l'ancien langage ; on le trouve souvent employé dans les livres gothiques.

ANNÉE. Mesure de vin ou charge d'un âne ; dites , *année* , une *année* de vin , en prononçant l'*a* grave. Le mot *année* , écrit par deux *n* , a la première syllabe aiguë , et signifie l'espace de douze mois.

ANOBLIR , ENNOBLIR. On confond ordinairement ces deux verbes , quoiqu'ils aient chacun une prononciation particulière et une signification un peu différente. *Anoblir* , c'est rendre noble ce qui ne l'est pas. On *anoblit* un roturier , en lui donnant des lettres de noblesse. On prononce

seul l'a de ce mot, et d'une manière brève. Dans le mot *ennoblir*, on fait une syllabe des deux premières lettres. Ce dernier verbe signifie rendre plus noble, plus illustre, ajouter à la noblesse qu'on possédait. Les beaux arts *ennoblissent* une langue.

ANSIÈRE. La partie supérieure de certains vases ou de certains ustensiles, par laquelle on les prend pour les porter, et qui est ordinairement courbée en arc : dites, *anse*, s. f. Prendre un pot par l'*anse*.

ANTICHAMBRE. Le peuple donne ordinairement à ce mot le genre masculin, et c'est une erreur, il est toujours féminin ; dites, *une antichambre*. Ce nom est du même genre que le mot *chambre* dont il est composé ; la préposition *anti* n'en change pas la nature.

ANTIPOTE. Celui qui habite un endroit de la terre, diamétralement opposé à l'autre ; dites, *antipode*, nom formé de deux mots grecs, dont le premier signifie, *contre*, et le dernier, *pied*.

AOUST. Le huitième mois de l'année. On a adouci cette prononciation barbare ; on ne fait plus entendre l'*a*, et l'on a supprimé l'*s*. Cette suppression est indiquée par un accent circonflexe. Prononcez, le mois d'*ou*. On fait sentir l'*a* dans le mot *aôûter*.

ARE. Morceau de fer pointu par un bout, percé de plusieurs trous, et recourbé de l'autre ; dites, *crampon à patte*.

APINCHER. Observer secrètement les actions de quelqu'un. Dites, *épier*.

APONSE. Pièce qu'on met à une robe ou à un meuble, pour l'agrandir ; dites, *alonge*, s. f., et *alonger*, au lieu d'*apondre*.

APOSTICHE. Dites, *postiche*. Des dents *postiches*, c'est-à-dire, des dents ajoutées après coup.

APPARER. Recevoir avec les mains ; dites, *recevoir*.

APPESER sur quelque chose ; dites, *appuyer*.

APPOINTER une boule ; dites, *pointer* ; un bon *pointeur*, et non pas un bon *ap-*

pointeur. Ne dites pas non plus , un bon *appoint* ; mais dites , un bon *point*.

APRÈS. Ne dites pas , il m'a couru *après* ; ce dernier mot est une préposition , qui , en cette qualité , demande toujours un complément ; dites , il a couru *après moi*. Ne dites pas non plus , il est *après dîner* ; mais dites , il est *après à dîner*, ou bien , *il dine*.

ARAGNÉE. Dites , *araignée*. On disait autrefois , *aragne* , du latin *aranea*.

ARBORISTE. Celui qui vend des simples ; dites , *herboriste*. Le premier a vieilli.

ARBOVILLURES. Espèce de petites élevures rouges qui viennent sur la peau ; dites , *échauboulures* , s. f.

ARBRE de pressoir ; dites , *vis de pressoir*.

ARÇON de berceau ; dites , *archet* , s. m. L'*arçon* fait partie d'une selle. Pistolets d'*arçon*.

ARECHAL. Fil d'*arechal* ; dites , fil d'*archal*. C'est la prononciation traînante des

des Lyonnais, qui a fait trois syllabes de ce mot, qui n'en a que deux.

ARGUILLON. Pointe de métal à la chappe d'une boucle ; dites , *ardillon* , s. m.

ARIAS. Obstacle, chose qui embarrasse ; dites , *embarras* , s. m.

ARICOT, s. m. Plante dont les fleurs sont légumineuses ; il s'écrit et se prononce avec une *h* aspirée ; dites , des *haricots verts*.

ARJOLET. Petit bouton blanc, qui vient aux yeux ; les médecins disent *orgeolet*, et l'académie dit *orgueilleux*, s. masc. Il a un *orgueilleux* à l'œil, qui l'incommode beaucoup.

ARPENT. Il y a une mesure de trois quarts de pied , que l'on confond avec le nom de la mesure de cent perches. La première s'appelle *empan* , s. m.

ARQUEBUSE. *Eau d'arquebuse* ; dites , *eau d'arquebusade*. L'*arquebuse* est une arme à feu.

ARRAPER, s'ARRAPER. Ce mot vient d'*arripere*, qui signifie , *manu compre-*

B

hendere. Il est gaulois. Nos pères disaient *arraper*, mais dans le sens d'*empoigner* ; si l'on veut parler d'une chose qui se colle ou se lie à une autre , dites , *s'attachez*. La poix *s'attache* aux mains.

ARRESTOGAPHE. Compileur, ou commentateur d'arrêts ; dites , *arréliste* , s. m.

ARRIÈRE GRAND-PÈRE ; pour dire , *bisaïeul*. Cette expression n'est pas française, et forme un contre-sens. Le mot *arrière* signifie , *qui vient après* , et le *bisaïeul* est venu avant.

ARTHES. Petits insectes ; dites , *teignes* , subst. fém. Il y a des *teignes* dans cette armoire. L'encyclopédie dit , *artison* , en parlant des vers qui s'engendrent dans le bois.

ASSASSINEUR. Dites , *assassin* , s. m. Le peuple dit souvent : on a commis un *assassin* , au lieu de dire , un *assassinat*. Ce dernier mot est le nom du crime , *assassin* est le nom du criminel.

ASSEZ. On prononce mal cet adverbe , en donnant à l'*e* le son ouvert , tandis que

le *z* final en fait toujours un *e* fermé, comme dans *dez*, *nez*, *chez*.

ASSERMENTÉ. Prêtre *assermenté*, qui a prêté le serment exigé. Expression révolutionnaire.

ASSURER. Ce verbe signifiant *affirmer* une chose, veut le datif ou le terme pour la personne, et l'accusatif ou l'objet pour la chose : il leur a *assuré* cela. Si ce mot signifie *rendre témoignage*, il demande l'accusatif ou l'objet pour la personne : *assurez-le* de mon respect.

ASTHME. Celui qui a une infirmité qui consiste dans une grande difficulté de respirer en certain temps. Ce nom est celui de la maladie, et non du malade ; dites, *asthmétique* : cet homme est *asthmétique*.

AUBERGE. Sorte de pèche ; dites, *alberge*. Le fruit que nous nommons *auberge*, doit s'appeler *pavie* ; on ne prononce pas l'*e* muet final de ce mot ; il est masculin : *un bon pavie*. On dit également, *un bon pavi*, sans *e*.

AUCUNS. Ce mot ne prend jamais de pluriel, au moins dans le langage moderne ; car autrefois il s'employait aux deux nombres. Racine a dit dans Phèdre :

*'Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,
Ne m'ont acquis le droit de saillir comme lui.*

On se sert encore du pluriel dans les actes ; mais hors de là, il est vicieux.

AUJOURD'HUI. Beaucoup de personnes écrivent la première syllabe de ce mot par *ou*, au lieu d'écrire et de prononcer *au* : *aujourd'hui*. Ne dites pas non plus, je vous ai attendu *jusqu'aujourd'hui* ; mais *jusqu'à aujourd'hui*, en faisant usage de la préposition *à*.

AUPARAVANT. Mot qui marque priorité de temps : j'arriverai *auparavant* que vous y soyez, ou *auparavant* vous. Dans ces deux exemples, le mot *auparavant* est également déplacé ; il faut se servir d'*avant que*, dans le premier cas, et d'*avant* dans le second. Il est vrai que l'adverbe *auparavant* conserve la même signification que les mots *avant que* ; mais il y a cette différence entre ces deux mots, que le pre-

mier n'a aucun mot sous sa dépendance , c'est-à-dire , qu'il est sans régime : je l'ai averti un mois *auparavant* ; au lieu qu'*avant*, préposition, veut toujours après lui un mot en régime : j'arriverai *avant* lui. Si ce mot est employé en qualité de conjonction , il est suivi , ou de la préposition *de* , à la suite du mot *que* : on doit réfléchir *avant que de* parler ; ou simplement de la conjonction *que* : il faut une longue expérience , *avant que* nous soyons en état de nous conduire par nous-mêmes.

AUPRÈS DE. Ce n'est rien *auprès de* ce que vous allez voir ; dites , *au prix de* ce que vous allez voir, c'est-à-dire , en comparaison.

AUTANT. Il est habile *autant* que vous , ou il est *autant* habile que vous. Ces deux façons de s'exprimer sont contraires aux règles grammaticales ; elles renferment un barbarisme ; dites , il est *aussi* habile que vous. *Autant* ne se construit bien qu'avec un participe , ou lorsqu'il est suivi d'un autre membre de phrase : je l'estime *autant* que je l'aime.

La phrase suivante renferme aussi une faute : faites *autant* pour lui *comme* pour moi. Corneille s'est servi de cette locution, qui a vieilli :

Qu'il fasse autant pour moi *comme* j'ai fait pour lui.

Il faut se servir de la conjonction *que*, au lieu de *comme*.

AUTERON. Dites, *hauteur*, *élévation*, *tas*.

AUVENT. On appelle ainsi une sorte de fenêtre, dont l'appui est en talus, afin que le jour, qui entre d'en haut, se communique plus facilement dans le lieu où elle est pratiquée; dites, *abat-jour*, s. m. Ce que les Lyonnais appellent *abat-jour*, se nomme *persienne* à Paris. L'*auvent* est un petit toit en saillie, propre à garantir les boutiques de la pluie. Les *abat-jours* font paraître les marchandises plus belles. Les *persiennes* sont composées de petites planches minces et étroites, attachées les unes aux autres avec des rubans de fil, et qui se replient à volonté.

AVAL-D'EAU. Chute d'eau impétueuse; dites, *avalaison* ou *avalasse*, s. f. Ces

mots viennent de *aval*, *déval*, qui signifient *descendre*. Tous les deux ont vieilli.

AVALOIR. Grand gosier. Ce nom a la même étymologie que les précédens. Il est du genre féminin, et se termine par un *e* muet ; dites, *une belle avaloire*. Expression familière.

AVANGLÉ. Qui mange gloutonnement ; dites, *glouton*, *avide*, adj.

Avis. Ne prononcez pas l's finale. La feuille d'*avis*.

AVANT. On confond souvent cette préposition avec le mot *devant*. La première, marque priorité de temps : je suis arrivé *avant* vous ; la seconde, marque priorité d'ordre ; il est opposé à *derrière* : la politesse exige qu'on ne passe pas *devant* une dame, mais qu'on passe *derrière* elle.

AYANT. On prononce mal ce mot, en détachant l'a de l'y. L'y tient lieu de deux *ii* ; il en faut joindre un au premier *a*, comme si ce mot était écrit ainsi, *ai-iant*. On fait encore une faute plus

grossière, en donnant à ce verbe un gérondif, comme dans cet exemple : *en ayant* soin de ce meuble, il vous servira longtemps. Le verbe *être* ne prend jamais non plus devant lui la préposition *en*. Cette erreur se trouve dans plusieurs grammaires, notamment dans celles qui sont destinées aux étrangers.



B

CETTE consonne ne se double que dans les mots suivans : *abbé, abbessé, abbaye, sabbat, abbatial*. Cette lettre se prononce comme un *p* dans beaucoup de mots, ainsi que dans *absence, subside, substance*, etc.

BABO. Terme enfantin, qui signifie *mal, douleur*; dites, *bobo*, s. masc. La langue des enfans se compose en général de syllabes redoublées, telles que *papa*, etc.

BABOUINE. Lèvre d'un animal; dites, *babine*, s. f. Les *babines* d'une vache.

BACHA. Pierre ou pièce de bois creusée, qui sert à donner à boire aux chevaux et aux animaux domestiques; dites, *auge*, s. f. Donner à manger aux cochons dans l'*auge*. Le diminutif est *auget*, s. m. *Bacha* ou *Pacha* est un titre d'honneur chez les Turcs.

BACCHANAL. Grand bruit. Ce nom substantif est du genre féminin; dites, *une grande bacchanale*. Il signifie plus particulièrement une débauche faite avec un grand bruit.

BACHUT. Espèce de coffre percé, qui sert à conserver les poissons; dites, *banqueton*, s. m. Le mot *bachut* est particulier à la ville de Lyon.

BAGARD. Tumulte, grand bruit causé ordinairement par une grande querelle. Mot populaire. Il s'est trouvé dans le *bagard*. Ce nom est féminin; dites, *bagarre*: je me suis trouvé dans cette *bagarre*.

BAFRÉE. Une bonne *bafrée*. On dit populairement, il aime la *bafre*; mais le mot *bafrée* n'est pas français.

BAGUE D'OREILLE. Dites , *boucle* ou *pendant d'oreille*.

BAGUETER. *Bagueter* un habit , expression provinciale , qui désigne la manière dont on nettoie les habits dans quelques pays. On ôte la poussière avec une baguette , avant d'épousseter l'habit. L'académie emploie les mots *épousseter* , *secouer* , *battre* ; mais on n'y trouve pas le mot *bagueter*.

BAÏARD. *Civière* à bras , pour transporter ; dites , *civière* , s. f.

BAIGNOIR. Vaisseau pour les bains privés. Ce nom est formé de trois syllabes , et il est du genre féminin ; dites , une *baignoire*. Le *baignoir* est le lieu où l'on se baigne , mais non pas le vaisseau de bois , de tôle ou de cuivre où l'on s'assied pour prendre un bain.

BAILLER aux corneilles ; dites , *bayer* , du latin *badare* ; ouvrir la bouche , ou rester la bouche ouverte d'étonnement , ou s'amuser à des bagatelles.

BALAI DE BIÈ. Dites, *balai de bouleau*.

BALAN. Être en *balan* ; dites, être en *balance*, en *suspens*.

BALAYETTE. Ce nom n'a point de diminutif ; dites, *petit balai*.

BALIER. Oter les ordures avec un balai ; dites, *balayer*.

BALLE. Panier d'osier. Une *balle* de lessive ; dites, un *panier* de lessive, ou une *manne*, s. f. On appelle aussi *manne* un grand panier, en forme de berceau, où l'on couche les enfans. On appelle *balles* ou *ballots*, des paquets de marchandises enveloppées de toile et liées avec des cordes, et on nomme *panier* l'ustensile de ménage fait d'osier ou de jonc, dans lequel on met du linge ou autres effets.

BALOUFFE. Dites, *balle*, et au lieu de *balouffière*, dites, *matelas de balle*.

BALUSTRE. Sorte de petit pilier façonné. Ce mot est masculin ; dites, *un balustre*.

Il ne faut pas confondre ce mot avec *balustrade*. Celui-ci est un assemblage de *balustres*. Cependant l'académie leur donne quelquefois la même signification.

BAMBANE. C'est un *bambane*, c'est-à-dire, un homme lent, indolent. Ce mot vient peut-être de *bambin* : les enfans ou les *bambins* se soutiennent mal, l'homme indolent aussi.

BAMBOCHE. Sorte de pantoufle ou de mule de chambre, qui a un quartier de derrière ; dites, *babouche*, s. fém. : des *babouches* *larges*. Une *bamboche* est une petite marionnette un peu plus grande qu'à l'ordinaire. Ce mot se dit d'une personne de petite taille : cette femme est une vraie *bamboche*. On ne doit pas dire : *faire bamboche*, ni *faire ses bamboches*, pour *faire ses folies*.

BANCANE. Il se dit populairement d'une femme, dans le même sens qu'on dit *bancroche*, en parlant d'un homme. C'est une personne qui a les jambes tortues ; dites, *l'ancalle*, s. f. Elle est *bancalle* depuis sa naissance.

BANDE DE LARD. Ce que l'on a levé de l'un des côtés du cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse. Dites, *flèche de lard*.

BARACAN. Sorte de gros camelot; dites, *bouracan*. Il est probable que le peuple a corrompu le mot, à cause de sa conformité avec *baraca*, poil de bouc.

BARBOT. Espèce de poisson, et plante qui croît dans les blés; dites et écrivez *barbeau*, s. m. La plante se nomme *bluet* ou *barbeau*. On doit observer que la terminaison *au* est plus longue et plus grave que celle en *ot*.

BARBOUILLON. Mauvais peintre, mauvais auteur; dites, *barbouilleur*. On s'en sert aussi au sens figuré.

BARDANIÈRE. Claie d'osier, dont on garnit les lits, pour prendre les punaises; dites, *claie*, s. f. Ceux qui savent que le peuple donne le nom de *bardanes* aux punaises, ne sont pas surpris qu'il appelle *bardanière* l'instrument qui les attire.

BARDOIRE. Dites, *hanneton*, s. m. L'h de ce mot est aspirée.

BABEILLE. Sorte de gros tonneau ; dites, *barrique*, s. f. Une *barrique* de vin, et par diminutif, *barriquet*, et non pas *barille*. *Bareille* est une dénomination locale dont on est comme forcé de faire usage dans les endroits où elle est reçue ; mais il faut même, en s'en servant, savoir qu'elle n'est pas française.

BARETTE. Espèce de petit tombereau, qui n'a qu'une roue ; dites, *brouette*, s. f. La *brouette du vinaigrier*. Le mot *barelle* est le nom d'un bonnet. Molière fait dire à Orgon : Je vais donner sur ta *barelle*.

BARFOUILLON, BARFOUILLER, BARFOUILLAGE. Dites, *barboteur*, *barboter*, *barbotage*. C'est l'action des oies, par laquelle elles cherchent à manger dans des ruisseaux bourbeux, en y fourrant le bec. Au figuré, c'est mettre les mains dans l'eau en l'agitant.

BARRICOLÉ. Peint de diverses couleurs et sans règle ; dites, *bariolé* ; un ruban *bariolé*.

BARRIÈRE. Clôture de ter qui est ornée, et qui, dans une maison, sépare les

cours des jardins ; dites , *grille* , s. fem. Une barrière signifie ce qui sert de borne et de défense , ou un assemblage de planches , servant à fermer un passage. La *barrière* qui est devant la porte d'une ville.

BAS. *Descendre en bas.* Beaucoup de personnes rejettent cette expression adverbiale , parce que , disent-ils , elle forme un pléonasme ; mais l'académie l'a consacrée ; elle dit , *descendre en bas* , et *tirer en en-bas* , pour *tirer par en-bas*.

BASELIC. Plante annuelle. *Basilicum* ; dites , *basilic* , s. m. Il ne faut pas confondre ce mot avec *basilique* , s. f. , qui signifie église principale et magnifique. *Basilica*.

BASTE. Pan d'habit ; dites , *basque* , subst. fem.

BATACLAN. Il a vendu tout son *bataclan*. Ce mot n'est pas français ; dites , il a vendu tout ce qu'il avait chez lui.

BATILLON. Instrument de bois , pour frapper le linge qu'on lave ; dites , *battoir* , s. m.

BATILLONNER le linge. C'est encore une de ces expressions qui sont particulières à certains pays : celle-ci signifie frapper le linge sale avec un battoir , qu'on appelle mal-à-propos *batillon* ; il faut dire , *essanger* le linge ; mais à Lyon cette locution est aussi peu connue que l'autre est générale ; elle n'exprime pas tout-à-fait la même idée : *essanger* le linge , c'est le laver, quand il est sale, avant de le mettre dans le cuvier à lessive.

BATTOIRE. Vaisseau de bois dans lequel on bat le beurre ; dites , *baratte* , s. f.

BATTRE COMME EMPLATRE. Expression proverbiale ; dites , *battre comme plâtre*. Ce sont ces expressions dénaturées qu'il est à propos de faire connaître.

BATTRE LE BEURRE. On se sert mieux de *baratter*, c'est-à-dire , agiter du lait dans une *baratte*, pour en faire du beurre.

BATTUE. Liqueur séreuse que laisse le lait quand il est converti en beurre ; dites , *bebeure* , s. f.

BATTURE. Querelle où il y a des coups

donnés ; dites, *batterie*, s. f. Il fût tué dans cette *batterie*. Ce mot signifie plusieurs choses ; il est homonyme ; il se dit de plusieurs pièces de canons et de mortiers disposés pour tirer contre l'ennemi. On dit figurément qu'un homme dresse de bonnes *batteries*, pour dire qu'il emploie de puissans moyens, afin de réussir dans une affaire. On appelle aussi *batterie* la pièce d'acier qui couvre le bassinet des armes à feu, et contre laquelle donne la pierre qui est au chien. *Batterie* se dit encore de la manière de *battre* la caisse. Enfin, on nomme *batterie* de cuisine, les ustensiles qui servent à la cuisine.

BAUCHER une boule, la déplacer au moyen d'une autre. C'est le mot *débuter* qui doit remplacer cette expression. Peut-être le mot *baucher* vient-il de *bacchari*, *debacchari*, qui signifient, *faire comme les Bacchantes*, et dont on a fait *débaucher* ; *débauche* au sens figuré.

BÉCASSON. Sorte de bécassine ; dites, *bécasseau*, s. m. On donne ce nom quelquefois à une personne, par forme d'in-

jure , pour dire qu'elle manque de sens.
C'est un *bécasseau* , ou une *bécasse*.

BECFI. Petit oiseau qui se nourrit ordinairement de figues , et qui est très-délicat au manger ; dites , *becfigue* : Le passage des *becfigues*. Il est gras comme un *becfigue*.

BÊCHE. Petit bateau. Ce mot désigne les bateaux qui sont sur la Saône , qui sont couverts d'une toile , et qui servent à Lyon pour traverser d'un bord à l'autre ; dites , *batelet* , s. m. passer la rivière dans un *batelet*. Il faut cependant convenir que ce qu'on appelle *batelet* n'a pas la forme de la *bêche* ; cette forme particulière pourrait bien autoriser une dénomination différente , d'autant plus que son usage la distingue des autres ; mais pourquoi celle-là ? Ces bateaux sur la Loire s'appellent *toue*.

BÊCHÉE. Ce qu'un oiseau prend avec le bec , pour donner à ses petits ; dites , *becquée* , s. f. Cet oiseau donne la *becquée* à ses petits.

BÈGE. Linge bège , tirant sur le jaune ; dites , linge *bis*.

BÈGUE. Il *bègue* ; dites , il *bégaye*. Le mot *bègue* est un adjectif : un homme *bègue*. *Bégayer* est verbe.

BELOUSE. Terme de billard ; dites , *blouse* , s. fém. , d'où l'on a fait le verbe *blouser* , qui s'emploie souvent au sens figuré. Il se *blouse* , pour dire , il se trompe.

BELSAMINE. Fleur ; dites , *balsamine*. L's de ce mot doit se prononcer comme un z , ce qui est une exception à la règle générale , qui veut que l's , entre une voyelle et une consonne , ait le son fort. Il en est de même des mots *transiger* , *transition* , *transitoire* , *balsamique* , *Alsace* .

BENIER. Artisan qui fait des boisseaux et divers ustensiles de bois , servant au ménage ; dites , *boisselier* , s. m. Prendre le métier de *boisselier*.

BÉNIT. Le verbe *bénir* a deux participes , l'un qui est *bénit* , *bénite* , pour les cérémonies de l'église ; l'autre , *béni* , *benie*. Ce dernier signifie comblé des biens du Ciel. On dit , de l'eau *bénite* ; et de la mere

de J. C. ; vous êtes *bénie* , et non pas *bénite*. On dit, de l'eau bénite de cour , en parlant des politesses des gens en place.

BENNE. Mesure de charbon ; ustensile que forment les boisseliers. A Lyon , on appelle aussi *benne* un vaisseau de bois dans lequel on transporte les vendanges. C'est une de ces expressions locales , nécessaires , ou parce que l'invention des choses qu'elles désignent est de fraîche date , ou parce que l'instrument a une forme particulière.

BENOT. Vase de bois ; dites *banneau* , subst. masc. Mettez les raisins dans le *banneau*.

BERCHE , ÉBERCHÉ. Dites , *brèche* , *ébréché*. On a *ébréché* les couteaux ; on y a fait des *brèches*.

BERGÈRE. Petit oiseau ; dites , *bergeronnette* , s. f.

BERLAN. Jeu de cartes ; dites , *brelan* , subst. masc. Jouer au *brelan*.

BERTIN. Espèce de couverture de tête ; dites , coiffe de nuit.

BESSON. Dites, *jumeau*. *Bessonner* n'est pas français; dites, faire deux enfans *jumeaux*. Ce mot est du vieux langage; son étymologie est *bis sunt*, deux mots latins.

BESTIASSE. Ce mot n'est pas français; dites, *bête*.

BÊTAR, expression injurieuse; dites, *bêta*. Il signifie qui est fort *bête*.

BÉTATOURET. Instrument propre à mettre en perce un tonneau; dites, *foret*, s. m.

BIBON. Expression de raillerie. On s'en sert en parlant d'un vieillard, ou bien d'un jeune homme trop sérieux pour son âge. Vieux *bibon*; ce mot n'est pas français; dites, *barbon*.

BICHONNER, se **BICHONNER.** Se parer. Cette expression n'est pas française; dites, *s'adoniser*; il aime à *s'adoniser*.

BICLER. Regarder louche; dites, *bigler*, verbe. Cet enfant prend l'habitude de *bigler*.

BICLON. Qui regarde louche; dites, *louche*.

BILEUX. Qui abonde en bile ; dites , *bilieux* , adj. Les tempéramens bilieux sont , pour l'ordinaire , moins disposés à la gaité , que les tempéramens sanguins.

BISAIGRE. Vin *bisaigre* , c'est-à-dire , vin qui s'aigrit ; dites , *besaigre* , adj.

BISQUER. S'emporter fortement , s'impatienter. Ce mot n'est pas français ; c'est un terme d'écolier ; dites , *pesler* , verbe.

BLANCHERIE. Lieu où l'on blanchit les toiles. On dit aujourd'hui *blanchisserie* , s. f. L'action de blanchir des toiles en pièce , s'appelle *blanchiment* , s. m. ; car s'il est question de blanchir le linge sale , dites , *blanchissage* , s. m.

BLAUDE. Habit fort grand , qu'on doit appeler *anglaise* ou *redingotte*. On trouve cependant le mot *blaude* dans le dictionnaire de M. Gatel.

BLET. Un fruit *blet* , une poire *blette* , c'est-à-dire , trop mûre. Ce mot manque à notre langue , ou plutôt il était autrefois en usage ; on l'a supprimé sans le remplacer. On le trouve dans le dictionnaire du

vieux langage. L'académie, au mot *poire*, dit, *poire molle*.

BLETTE. Plante potagère , dont les feuilles sont larges et supportées par une tige épaisse ; dites , *belles*, s. f. Manger des *belles*. Cette plante potagère se nomme aussi *poirée*.

BLEUSIR. Faire devenir bleu ; dites , *bleuir*, verb. act.

BOBE. Mine qu'on fait , en alongeant les lèvres ; dites , *moue*, s. f. faire la *moue*.

BOL. Petite boule de drogue médicinale. On a coutume de donner à ce nom le genre féminin, et de dire, *une bol* ; mais il est masculin ; dites , un *bol* ou un *bolus*.

BOMBARDE OU GUIMBARDE. Instrument de fer , avec une languette d'acier , dont on joue en le tenant contre les dents ; dites , *rebute* ou *trompette-à-laquais*.

BON. *Plus bon* , *plus bonne*. Fautes communes et grossières. Jamais l'adjectif *bon* ne peut être modifié par l'adverbe *plus* , pour exprimer une comparaison ou le degré superlatif. On ne dira donc pas :

Il est *plus bon* que moi. J'ai dit, quand il établit une comparaison ; car s'il est pris dans un autre sens, le mot *plus* peut s'employer devant l'adjectif. On dit bien : Cette étoffe n'est *plus bonne* à rien ; mais dans tout autre cas, il faut se servir du mot *meilleur*, qui est le comparatif de *bon*.

Bon à monter, *bon* à descendre. Dans ce cas et dans tout autre semblable, il ne faut pas lier l'*n* avec la voyelle suivante. Il n'y a liaison qu'autant que le mot où se trouve l'*n* finale est inséparablement uni avec un autre, comme dans *bon ange*, *on est venu*, *un auteur*, et alors on prononce comme s'il y avait deux *n*.

BONNETTE. Coiffe de nuit ; dites, bonnet de nuit, soit pour homme, soit pour femme ; l'académie appelle *coiffe de nuit* ou *bonnet de nuit*, une coiffe de toile que les hommes mettent dans leur bonnet de nuit.

BORGNASSE. Terme bas et injurieux, qui se dit d'une femme ou d'une fille borgne ; dites, *borgnesse*, s. f.

BORGNASSER.

BORGNASSER. Ce mot n'est pas français ; dites, *regarder de près*.

BORGNON. Qui ne voit pas. *Aller à borgnon*. Cette expression proverbiale n'est pas française ; dites, *à l'aveuglette*.

BOTTE. Petit vase où l'on met de l'encre ; dites, *encrier*, s. masc. La *botte* est une chaussure.

BOUCHARLE. Bouton qui vient sur la lèvre ; dites, *barbuquet*, s. m. Les médecins l'appellent *petite phlictène*.

BOUFFER. Manger avec excès. Ce mot n'est pas français. C'est une expression d'écolier ; dites, *bassrer*, dont on a fait *bassreur*.

BOUGEON. Dites, *remuant*. Cet enfant ne peut rester en repos, il est *remuant*. Le premier mot, formé du verbe *bouger*, n'a pas été adopté.

BOUIS. Racine de *bouis*. Ce mot depuis long-temps s'écrit et se prononce sans *o* ; dites et écrivez *buis*, s. m.

BOULOIR ou BOUILLOTTE. Espèce de coquemar propre à faire bouillir de l'eau ;

C

dites et écrivez *bouilloire*. Ce nom est féminin, ainsi que presque tous les noms terminés en *oire*. Tels que *baignoire*, *poire*, *écritoire*, *écumoire*, *bassinoire*, *décrolloire*, etc.

BOURLE. Espèce d'enflure qui vient à la suite d'un coup ; dites, *bosse*, s. f.

BOURRÉE. Bruine, brouillard ; dites, *brouée*, s. f. ; c'est par corruption qu'on a dit *bourrée*. Ce dernier mot désigne une espèce de sagot de menus bois, ou une danse, et l'air de cette danse.

BOUSILLON. Qui gâte son ouvrage ; dites, *bousilleur*, s. m.

BOUTASSE. Lieu où l'eau s'amasse ; dites, *mare*, s. f. d'où l'on a formé *marécage*, *marécageux*.

BOUTEROUE. Pièce qu'on met au coin des rues, pour que les voitures ne puissent pas se jeter sur les maisons ; dites *borne*, subst. fém. Cette voiture s'est jetée sur la *borne*.

- **BOUTIFLE.** Enflé ; dites, *bouffi*, adjectif dont on a fait *bouffissure*, s. f.

BRAME. Poisson d'eau douce; dites, *brème*. *Brame* signifiait autrefois un grand cri.

BRAQUE. C'est un *braque*; dites, *étourdi*, *extravagant*.

BRANCHE. Bois qu'on met au feu; dites, *bûche*, s. f. Une *branche* est un grand rameau d'arbre.

BRANLER. Se *branler* sur une escarpolette; dites, se *brandiller*.

BRANLOIRE; dites, *brandilloire*, s. f. Branloire se dit d'un ais posé en travers et en équilibre.

BRAVE. Ce mot, placé après un nom, n'a d'autre signification que celle de *courageux*. Cet homme est brave, c'est-à-dire, est *valeureux*. Mais s'il est avant le nom, il emporte l'idée de la probité : c'est un *brave* homme. Il y a un grand nombre d'adjectifs qui changent de sens en changeant de place, tels que, *air faux*, *faux air*; *clef fausse*, *fausse clef*; *air mauvais*, *mauvais air*; *honnête homme*, *homme honnête*.

BRECHU. A qui il manque des dents, sur-tout sur le devant ; dites, *brèche-dent*, de tout genre.

BRELUE. Sorte d'éblouissement passager ; dites, *berlue*, terme familier. Avoir la *berlue*.

Bresbille. Démêlé ; dites *bisbille*, s. m. Nom dérivé de l'italien *bisbiglio*, mot imitatif.

BRETAGNE. Pièce de fonte, qu'on applique au fond de la cheminée ; dites, *plaque* ou *contre-mur*.

BRETEAU. Le *Breteau*, plaine au-delà du Rhône ; dites, *Broteaux*, s. m. plur. Aller aux *Broteaux*. Ce mot est probablement dérivé du mot *brouter*. On sait que c'est une plaine où les bestiaux vont champeyer.

BRETONNER. Cet arbre *bretonne* ; dites, *boutonne*, v. n., signifiant qui vient en boutons.

BRIGNON. Espèce de petite pêche ; dites, *Brugnon*, s. m.

BRILLANT. Oiseau qui a le bec gros et court ; dites , *bréant*.

BRINCUE. Qui a une démarche mal assurée ; dites , *dégingandé*.

BRIQUE. Partie d'une chose cassée ; dites ; *débris* , s. m.

BRIQUETAGE. Mur fait de briques. Expression locale en ce sens ; dites , *mur de briques*. Le *briquetage* est une peinture par laquelle on imite un mur de briques , en peignant un mur avec du plâtre et de l'ocre.

BROCHE. Morceau de bois que le vendeur pique à la viande qu'il délivre , pour en marquer la quantité. Ce mot , qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires avec cette signification , mérite d'être conservé.

BROCHE DE BAS. Petite verge de fer ; dites , *aiguille* , s. f. *aiguille de bas*. Dans ce sens , *broche* et *brocher* ont vieilli. Le mot *broche* convient mieux qu'*aiguille* ; car celle-ci est aiguë par une extrémité , et percée par l'autre , au lieu que la *broche* est semblable par les deux bouts ; cependant l'usage l'a emporté.

BRUT. Ce que les jeunes taillis poussent au printemps, et que les bêtes vont brouter ; dites, *brout*, s. m. On appelle aussi *brout* la coque verte des noix.

BROUILLARD. Conserver le *brouillard* d'une lettre ; dites, *brouillon*, s. m. Les jeunes personnes peu exercées à écrire, font un *brouillon*, avant que d'écrire une lettre.

BRUXELLES. Dans ce mot, ainsi que dans *Auxerre*, *Auxonne*, il faut donner à l'*x* le son de la double *s*, ainsi que dans *soixante*.

BÛCHE DE BOIS. Pléonasme ; dites seulement *bûche*, s. f. *Bûche de paille* ; dites, *brin de paille*.

BÛCHETTES. Petits bâtons fort menus, avec lesquels on joue ; dites, *jönchets*, subst. masc. On appelle *bûchettes* le menu bois que les pauvres gens ramassent.

BUCLER un cochon ; c'est-à-dire, en brûler le poil avec de la paille ; dites, *griller*, v. act.

BUCNE. Sorte de pâte à l'huile. On ne trouve point ce mot dans l'académie. Je crois que cette forme de pâte étant particulière à la ville de Lyon, il n'y a point d'inconvénient à lui conserver la dénomination qu'on lui a donnée ; mais il est à propos de remarquer qu'on ne la trouve dans aucun vocabulaire.

BUSQUE. Petite lame d'ivoire, de bois, de baleine ou même d'acier, dont les femmes se servent pour tenir leur corps de jupe en état. C'est à tort qu'on donne à ce nom le genre féminin ; dites, un *busc*. On prononce le *c* final ; mais ce mot n'a qu'une syllabe.

BUSTE. Voilà un *buste* en plâtre ; dites, de plâtre. Il en est de même de cette expression : maison en pierres de taille ; dites, de pierres de taille.

BUVANDE. Boisson faite avec la grappe pressée ; dites, *piquette* ou *boisson*, s. f.

BUYANDERIE. Lieu où l'on fait la lessive ; dites, *buanderie*, s. f. Il est com-